

TREMBLAY, Louis-Marie, *Le syndicalisme québécois / Idéologies de la C.S.N. et de la F.T.Q. (1940-1970)*. Les Presses de l'Université de Montréal, Montréal, 1972. Annexes, bibliographie, 285 p. \$6.00.

Robert Comeau

Volume 27, numéro 2, septembre 1973

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/303276ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/303276ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut d'histoire de l'Amérique française

ISSN

0035-2357 (imprimé)

1492-1383 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Comeau, R. (1973). Compte rendu de [TREMBLAY, Louis-Marie, *Le syndicalisme québécois / Idéologies de la C.S.N. et de la F.T.Q. (1940-1970)*. Les Presses de l'Université de Montréal, Montréal, 1972. Annexes, bibliographie, 285 p. \$6.00.] *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 27(2), 297–301.
<https://doi.org/10.7202/303276ar>

TREMBLAY, Louis-Marie, *Le syndicalisme québécois / Idéologies de la C.S.N. et de la F.T.Q. (1940-1970)*. Les Presses de l'Université de Montréal, Montréal, 1972. Annexes, bibliographie, 285 p. \$6.00

En 1967 le gouvernement fédéral, plus spécifiquement le Bureau du Conseil privé, commandait une recherche sur les syndicats québécois. Une équipe de chercheurs sous la direction de L.-M. Tremblay entreprit le travail qui fut achevé par M. Tremblay, ex-directeur de l'École des relations industrielles de l'Université de Montréal qui profita d'une subvention du Conseil des Arts pour la rédaction de ce volume.

L'ouvrage est fort décevant pour les raisons suivantes: accumulation et surévaluation des déclarations officielles, absence de toute démarche analytique, oubli systématique — silence complice ? — des vraies questions, parti pris et subjectivité malgré les prétentieuses déclarations de "neutralité", de scientificité et d'objectivité; bien peu d'attention à l'histoire concrète des luttes des travailleurs — l'A. y fait bien quelques allusions ! —. Bref, une analyse libérale un peu sérieuse ne se serait pas contentée d'accumuler des procès-verbaux, des rapports moraux, des mémoires et discours officiels avec pour titre "Le syndicalisme québécois". Après cette pénible lecture, je me suis posé la même question que Jeanne Gendreau dans sa critique ("Les archivistes inconsistants", *Presqu'Amérique*, vol. 2, no 1 (janv. 1973) : 25-26 :

Mais si un livre ne réussit même pas à franchir le seuil de la banalité, du "déjà-vu, déjà-su, déjà-intuitionné", on est en droit de se demander pourquoi il paraît sous l'égide de l'Université de Montréal. [. . .] Il doit pourtant y avoir des gens, intellectuels ou autres, à l'U. de M. qui ont autres choses à dire ou à faire que de compiler des procès-verbaux. Il doit y avoir des gens qui ne jouent pas sur les deux tableaux et qui savent garder une certaine honnêteté scientifique. Il doit y avoir des gens qui réfléchissent et qui refusent de servir une idéologie gouvernementale ou autre.

Malgré les 4 pages de l'épilogue (p. 255-258), l'A. ne nous fournit aucune analyse des développements récents du syndicalisme. Son étude datait; il aurait fallu la remettre à jour ou modifier la périodisation du titre. Les derniers dix ans méritaient une analyse moins superficielle.

Dans son introduction, le professeur Tremblay nous indique les limites de son étude. Elle porte essentiellement sur "l'idéologie officielle" des deux principales centrales syndicales "à vocation générale":

Il s'agit de l'idéologie qui se dégage des documents publics principalement, tels que les résolutions, les rapports et les procès-verbaux des congrès, les discours, déclarations publiques et communiqués de presse, les mémoires ainsi que les éditoriaux des journaux syndicaux (p. 18-19).

J.-R. Cardin, dans sa préface, prévient les coups en répondant à la principale critique que nous pourrions formuler: "Peut-on, en toute bonne foi, refuser d'emblée aux résolutions des congrès, [. . .] aux mémoires spécialisés ou d'ordre général, voire même aux déclarations officielles des principaux leaders, le caractère probant qui doit être le leur à l'endroit de ce qu'il est

convenu d'appeler le "sentiment profond" des membres, leurs façons de voir et de juger ce qui les préoccupe ?" Et le professeur Cardin va jusqu'à déclarer "qu'en règle très générale, et de surplus en période historique étendue, la dichotomie que d'aucuns voudraient toujours percevoir au sein des organismes syndicaux entre leur "pensée officielle" et celle de la "majorité silencieuse" reste assez souvent plus imaginaire que réelle" (préface, p. 10).

Il ne faut pas avoir une grande connaissance concrète du fonctionnement des appareils idéologiques d'Etat en système capitaliste pour dire qu'en "règle très générale" les travailleurs exploités de la base partagent les mêmes objectifs que les bureaucrates syndicaux ! En se limitant aux sources officielles et en écartant toutes les autres formes de témoignages des travailleurs, l'A. a réduit le fait syndical à des déclarations abstraites dont on ne voit pas trop bien l'insertion dans l'histoire. Cette façon statique et académique de regrouper par thèmes les déclarations officielles ne nous aide guère à comprendre ce qu'est le syndicalisme québécois, ou à voir dans quels rapports de forces ont évolué ceux qui ont dû mener des luttes à caractère économique et/ou politique. M. Tremblay est brumeux. Par exemple, au lieu de nous décrire les obstacles réels et les difficultés concrètes qu'ont dû affronter les premiers militants syndicaux, l'A. préfère nous envelopper de sa brumaille:

Le syndicalisme québécois est le produit de notre milieu, même lorsque ses racines proviennent de terre étrangère, car c'est sous notre soleil qu'il vit. Il en reflète le climat, les nuages, les tempêtes et les éclaircies. Il est de notre chair, fait de nos sentiments, nos égoïsmes, nos espoirs et un brin de promesse d'un avenir toujours meilleur (p. 15-16).

Ces propos-opium et ces épanchements sentimentaux desservent la classe ouvrière. M. Tremblay va jusqu'à soutenir que "l'étude de l'"idéologie officielle" revêt une grande importance, comme première étape de recherche, parce que... avec le temps, elle tend à imprégner significativement l'action" (p. 19). C'est donner beaucoup de vertu aux déclarations officielles. Il aurait fallu être plus critique devant ces textes qui ne sont pas nécessairement légitimés parce qu'officiels. Comme l'explique Jeanne Gendreau:

Il faudrait un peu plus de prudence dans la probité qu'on leur attribue: un document officiel ne vise-t-il qu'à ménager la chèvre et le chou ? Il faut quand même donner un certain crédit aux penseurs officiels d'un mouvement, de ne pas être si fous: ne jouent-ils pas, et ce consciemment des deux côtés de la médaille ? Ne savent-ils pas ce qu'il faut dire et écrire pour n'insulter personne ? C'est une stratégie de base, il me semble, avec laquelle il faut jouer quand on veut parler de l'idéologie d'un mouvement.

L.-M. Tremblay nous présente, dans son introduction son modèle d'analyse (p. 16 à 18) qui se trouve plus longuement exposé dans ses *Notes de cours* publiées en 1970. Les résultats de sa recherche ne nous semblent pas liés à ce modèle. L'A. n'y réfère pas. L'A. a plutôt adopté "un modèle peu complexe suivant lequel, pour chacune des deux centrales syndicales étudiées, l'idéologie est globalement décrite dans un premier chapitre et précisée dans les chapitres suivants sous les titres de politiques économiques, politiques sociales et politiques de relations du travail" (p. 18).

Une centaine de pages sont consacrées à l'idéologie de la Confédération des travailleurs catholiques du Canada (CTCC) devenue en 1960 Confédération des Syndicats Nationaux (CSN). Les principales étapes de son développement sont rapidement décrites. On regrette que les développements sur le "nouveau départ" à l'époque de la Révolution tranquille (p. 37 à 40) ou ceux portant sur les rapports avec le patronat (p. 52 à 54) soient si brefs. On ne trouvera que quelques indications sur l'action politique à la CTCC-CSN: dénonciations du CCF en 1944 et du Crédit Social en 1962, appuis au PSD en 1957 et au NPD en 1961.

Au chapitre de la "pensée économique" (p. 63 à 84) l'A. distingue deux périodes: la phase "contestation-accommodation" avant 1960 et la phase "contestation-réformisme" après 1960. M. Tremblay ne présente pas de façon critique les "solutions" proposées par les dirigeants syndicaux. Par exemple, à l'époque de la "révolution tranquille", la revendication pour la "planification économique démocratique" à l'intérieur du système fédéral et des structures capitalistes !

Au chapitre de la sécurité sociale, on voit défiler les revendications pour l'assurance-maladie — dès 1943 —, la sécurité au travail, les allocations familiales, les pensions de vieillesse, l'assurance-chômage, etc. En 1950, la CTCC s'intéresse de plus près à la question du logement. On voit l'idéologie de la "femme au foyer" dominer dans les déclarations officielles jusqu'au début des années soixante. C'est en 1957, que pour la première fois on adopte une résolution préconisant "à travail égal, salaire égal".

Le dernier chapitre sur la CTCC-CSN, intitulé "Les relations du travail", ne fait que "définir les acteurs du système de relations industrielles". Il ne s'agit pas d'une étude des politiques de négociation collective. On retrace les principales déclarations sur la "liberté syndicale", le droit de grève, et le rôle de l'Etat.

La deuxième partie de l'ouvrage (p. 123 à 240) est consacrée à l'analyse de l'idéologie de la FTQ. Le professeur Tremblay décrit d'abord la fédération provinciale du travail du Québec (FPTQ) et la Fédération des unions industrielles du Québec (FUIQ) qui se sont fusionnées en 1957 pour donner naissance à la FTQ. La fusion en 1955 de la FAT avec le COI, et au Canada la fusion du Congrès des métiers et du travail du Canada avec le Congrès canadien du travail qui donna naissance au Congrès du travail du Canada en 1956, sont à l'origine de la fusion FPTQ-FUIQ au Québec.

La FPTQ, créée en 1938 en vertu d'une charte émise par le CMTC n'a joué qu'un rôle très marginal. Elle ne regroupera qu'une minorité des locaux membres du CMTC et se caractérisera par sa servilité envers le pouvoir. La FUIQ, créée en 1952 pour regrouper les affiliés québécois du CCT mènera une dure lutte aux mesures antisyndicales du gouvernement Duplessis dans une perspective sociale-démocrate, en particulier contre les "bills 19 et 20" en 1954. Dans son célèbre "Manifeste au peuple du Québec" de 1955 — le manifeste de Joliette — la FUIQ préconisait un "socialisme démocratique qui respectera la propriété personnelle, les traditions et la foi des masses canadiennes-françaises" (p. 136). L'A. apporte quelques informations sur le rôle du comité d'action politique de la FUIQ,

l'échec de l'appui au CCF et la tentative de former un parti politique ouvrier québécois qui avorta au congrès de Joliette de 1955. Ces échecs furent à l'origine de la Ligue d'action socialiste.

Abordant l'idéologie de la FTQ (p. 141 à 169), l'A. y définit ses rapports avec le patronat et, à partir des déclarations officielles toujours, conclut que:

La FTQ n'a jamais prôné une approche de conflit avec le patronat. Elle a toujours rejeté l'intolérance [sic] aussi bien chez les employés que chez les employeurs, la considérant comme un facteur de destruction des groupes et des classes (p. 153).

Que faut-il comprendre quand l'A. parle de l'opposition de la FTQ aux employés intolérants? On devine ce qu'il y a derrière le mot "intolérance". Pour M. Tremblay, les employés qui se seraient clairement rangés du côté des salariés contre les propriétaires des moyens de production, dans la lutte quotidienne des classes, qui se déroule à l'usine, seraient-ils des "intolérants"? Les "intolérants" seraient-ils ailleurs?

Abordant la question de la "politisation récente de la FTQ", le professeur Tremblay considère que, suite aux échecs électoraux (appuis au CCF et au NPD) la FTQ s'égare en voulant "organiser avec les autres mouvements progressistes du Québec une conférence exploratoire devant mener éventuellement au regroupement des forces politiques de gauche dans la province au sein d'un parti provincial" comme cela fut voté au Congrès de 1967. Le professeur Tremblay doute de "la rentabilité réelle de cette nouvelle option"! (p. 168).

L'étude de M. Tremblay se veut scientifique et objective. L'A. nous avait prévenu que son travail n'avait "pas de but apologétique". L'A. voulait même apporter un peu plus de scientificité aux études sur le syndicalisme. Il nous avait même asséné un sévère avertissement en déplorant que:

Trop souvent, des travaux à caractère doctrinaire ou visant à étayer une thèse tentent de présenter le syndicalisme québécois, soit comme une institution révolutionnaire, soit comme une institution réactionnaire, en entretenant des mythes ou des préjugés, en triturant les faits ou en fabriquant des généralisations simplistes basées sur une sélection de faits isolés (p. 15).

Et pourtant, à chaque page de cette étude, on trouve des jugements de valeur, des préjugés, de ces "évidences" qui ne le sont que pour ceux qui partagent la même idéologie libérale que celle de M. Tremblay. Par exemple, pour expliquer la réaction de la CSN face à l'emprise des monopoles américains, l'A. écrira: "Comment contrer la domination économique américaine? La première réaction naturelle [sic], c'est de prôner le développement du capital canadien et l'application de mesures visant à canadianiser les entreprises américaines (p. 77)."

Est-ce vraiment une réaction "naturelle" pour une organisation de travailleurs de faire la promotion des bourgeois nationaux? C'est peut-être naturel pour les représentants des bourgeoisies nationales...

Un autre exemple: après avoir rassemblé des déclarations des dirigeants "officiels" de la FPTQ, de la FUIQ et de la FTQ, l'A. conclut:

Tout en demeurant conscient d'une communauté d'intérêt avec le patronat, le monde syndical [sic] considère que l'équité dans la distribution du profit est la condition fondamentale d'une approche de coopération plutôt que d'une approche de conflit (p. 169).

Ce type de généralisation est courant. Les intérêts des travailleurs coïncident-ils nécessairement avec les déclarations officielles de ceux qui sont à la pointe de la pyramide ?

L'idéologie libérale de M. Tremblay transparait dans le choix du vocabulaire. Ainsi, parlera-t-on de l' "idéisme de Marcel Pepin" (note 31, p. 185), des "trois D" comme des "éléments modérés" (p. 256) à côté de la "présence quasi inévitable d'éléments ultra-radicaux ou anarchisants" (p. 257).

Devant les documents récents de la CSN qui expriment l'objectif de la transformation radicale du système, M. Tremblay, agacé, note: "Ce qui complique la situation, c'est que l'on tient absolument à rationaliser cette stratégie par la dialectique marxiste" (p. 257).

Dans sa conclusion, l'A. affirme encore qu' "il apparaît normal que la politisation et la radicalisation soient l'apanage des dirigeants avant d'être celui des membres de la base (p. 249)." Est-ce une autre évidence ? Et est-il si évident que la politisation actuelle dans les syndicats "atteint présentement les dirigeants davantage que les membres de la base [...] en dépit d'un verbalisme révolutionnaire de certains éléments" (p. 246) ?

Toujours aussi neutre et objectif, M. Tremblay considère que la politisation devrait "demeurer non partisane" (p. 250) et que les syndicats devraient conserver leur indépendance "vis-à-vis des formations politiques qui, par leur nature même [sic], représentent des intérêts hétérogènes" (p. 250). Bien. Mais par ailleurs, pourquoi M. Tremblay ne soulève-t-il pas les inconvénients inhérents pour les syndiqués, à la participation des dirigeants syndicaux dans les rouages de l'Etat ? En bon libéral, l'A. préconise la "participation dans les organismes consultatifs et administratifs de l'Etat" (p. 250), comme si ce choix était d'une innocente neutralité et sans implication idéologique ! La question de l'Etat-patron, à la fois juge et partie dans la négociation avec les employés du secteur public, ne l'embarrasse pas. A ne rien vouloir expliquer, on risque de tomber dans les généralités et d'être banal. Sous prétexte de neutralité, on risque de ne pas poser les bonnes questions et d'être ennuyeux. Ainsi, M. Tremblay dans la conclusion de son ouvrage discute longuement de l'impossibilité ou de l'improbabilité d'une fusion organique entre la CSN et la FTQ... L'histoire du mouvement ouvrier syndical et politique québécois n'est pas encore écrite.

*Département d'histoire
Université du Québec à Montréal*

ROBERT COMEAU